

Interpellation

Signature de la charte d'égalité salariale

Lors de la réponse à mon postulat, la commune s'est engagée en date du 7 janvier 2016 à « *mettre en place une auto analyse par l'intermédiaire du logiciel préconisé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes* »

J'aimerais savoir si le logiciel LOGIB préconisé par le bureau fédéral est déjà mis en œuvre ?

Par ailleurs une charte a été lancée par le Conseiller fédéral Alain Berset dans le cadre de la deuxième Rencontre nationale sur la promotion de l'égalité salariale dans le secteur public, qui s'est tenu à Berne le 6 septembre 2016. La Confédération, 25 cantons et communes l'ont signée et d'autres peuvent encore le faire à tout moment.

La commune de Gland entend elle signer cette charte ?



Gland, le 15.09.2016

Véronique Villaine

Plateforme PS-VERT-POP